

Interlogement93 réclame plus de moyens pour le 115 en Seine-Saint-Denis

Depuis octobre 2016, Interlogement93 alerte sur la saturation des dispositifs de premier accueil, de mise à l'abri et d'hébergement en Seine-Saint-Denis. Le réseau déplore aujourd'hui que le plan d'urgence présenté en mars dernier n'ait pas été suivi d'effets.

Entre le 1^{er} novembre 2016 et le 31 mars 2017, 8 861 personnes ont appelé le 115 de Seine-Saint-Denis, soit 39 % de plus qu'à la même période en 2015-2016. Durant l'hiver dernier, 2 036 personnes, dont 50 % en famille, ont sollicité une prise en charge sans jamais obtenir de réponse favorable. Une demande exponentielle qui, selon Interlogement93, excède largement l'offre actuelle. *"La saturation du parc hôtelier est particulièrement préoccupante, avec un plafond fixé par l'Etat autour de 8500 nuitées désormais atteint. Dans le même temps le développement de solutions d'hébergement alternatives à l'hôtel est loin d'être suffisant et ne parvient pas à absorber la demande"*, constate l'association qui fédère une quarantaine de centres d'hébergement et de réinsertion sociale ainsi que d'autres structures d'hébergement du département. Une situation qui conduit une majorité de personnes en danger de rue à renoncer à se tourner vers le 115, *"sans doute épuisées par l'absence répétée de réponse positive"*, remarque Interlogement93.

Un plan d'urgence en souffrance

La situation ne cessant de se dégrader dans ce département qui se démarque par la précarité de ses habitants (27, 8 % de la population vit sous le seuil de pauvreté) et son taux de chômage élevé (18,5 % contre 12, 3 % en Ile-de-France), Interlogement93 rappelle que les acteurs de veille sociale ont présenté [un plan d'urgence](#) en mars 2017. Une série de mesures comprenant notamment l'augmentation des moyens humains afin d'offrir *"un temps d'attente respectueux des utilisateurs du 115"* et d'assurer une présence 7 jours sur 7 avec des horaires adaptés, notamment en journée. Le texte souligne également la nécessité de disposer d'un personnel dédié à l'activité de régulation des équipes mobiles d'aide (EMA), à la consolidation de la dynamique partenariale et à l'amélioration de la connaissance du public du territoire. Il préconise aussi le déploiement de nouvelles équipes mobiles d'aide professionnelles et des moyens supplémentaires pour renforcer la coordination entre les maraudes professionnelles et bénévoles et les autres intervenants. Les acteurs soulignent aussi la nécessité d'ouvrir de nouveaux centres d'accueils de jour sur les zones du département non couvertes ou en voie de saturation. Pour l'heure, *"malgré une écoute attentive des services de l'Etat"*, Interlogement93 constate qu'aucune de ces propositions n'a connu de suite concrète. Et les récentes déclarations du gouvernement

concernant la réduction des dépenses publiques, particulièrement en matière de logement, ne sont pas pour rassurer ces acteurs de la veille sociale.

Auteur

- Jean-Marc Engelhard